

LE CALENDRIER ADMISSION POST BAC 2013-2014







ÉTAPE 6

▶ La procédure complémentaire

Du 5 juillet 14 au 15 septembre

☐ Si vous n'avez pas eu ou accepté une proposition, ou que vous n'avez pas formulé de vœux entre le 20 janvier et le 20 mars, vous pouvez participer à la procédure complémentaire et candidater dans les formations où il reste des places vacantes. Pour les délais de réponse à respecter lors de cette procédure, veuillez consulter le guide de la procédure.

À ne pas manquer : l'inscription administrative de JUILLET à SEPTEMBRE

Vous avez accepté une proposition, suivez les instructions communiquées via APB ou rapprochez-vous de l'établissement afin de connaître les modalités d'inscription.